



4.3 POLE BIODIVERSITE ET AMENAGEMENT DES TERRITOIRES



4.3 Pôle biodiversité et aménagement des territoires

Intervenant : Gérard KUHN

Fonction : Président du pôle biodiversité et aménagement des territoires - Trésorier

Mesdames, Messieurs, chers amis chasseurs, en préambule du bilan du pôle, je souhaite évoquer les actualités et tout particulièrement la réforme de la chasse française. Avec la mise en œuvre effective de celle-ci, la FDC16 a souhaité profiter de cette occasion pour changer la dénomination de la Commission Petit Gibier.

A l'heure où les chasseurs s'affirment de plus en plus comme les « premiers écologistes de France » et où le législateur a enfin reconnu les compétences des Fédérations des Chasseurs en matière de gestion et de promotion de la biodiversité qu'elle soit ordinaire ou patrimoniale, le fonds dédié à l'écocontribution (5 € par chasseur et 10 € maximum par l'état) est une formidable opportunité pour le réseau cynégétique national de valoriser ses propres actions en matière d'aménagement du territoire et de gestion de la faune sauvage chassable mais aussi protégée.

La réforme de la chasse, c'est aussi le concept de gestion adaptative ; concept qui détermine si le niveau de population d'une espèce permet ou non sa chasse. Il faudra anticiper en reconstituant progressivement nos populations de gibier et en généralisant nos relevés de prélèvements pour justifier notre loisir.



C'est ainsi que tout naturellement, la Commission Petit Gibier est devenue la Commission Biodiversité et Aménagement des Territoires. Bien évidemment, son champ d'intervention prioritaire restera en faveur du petit gibier mais elle élargit son spectre d'actions aux espèces au sens large avec une volonté de travailler encore plus sur les milieux, supports de vie de la faune sauvage et préalable incontournable avant toute opération de repeuplement ou de renforcements de populations.

Je ne peux vous rappeler que l'aménagement des territoires, la qualité des oiseaux et la régulation des prédateurs sont les maillons indispensables de votre réussite ; en négliger un seul condamnerait l'ensemble de votre projet.



Actions, moyens mis en œuvre et partenariats

Quel bilan pouvons-nous tirer d'ores et déjà tirés ? Une mobilisation importante du réseau des territoires de chasse charentais avec pas moins de 61 PAPG signés durant la période 2015-2020, dont 8 sur la dernière saison de chasse. Concomitamment, 23 diagnostics de territoires ont été effectués en parallèle afin d'évaluer la qualité des milieux ainsi que les potentialités d'accueil. En 2019, puis en 2020, nous avons conduit une réflexion pour améliorer et simplifier ce diagnostic qui est trop chronophage actuellement et difficilement démultipliable à grande échelle. Cette évolution sera d'ailleurs un thème central d'un de nos projets d'écocontribution.



Au niveau des suivis de populations, quelles ont été les nouveautés ? Le service technique a mis en place des opérations de comptages au chant pour deux espèces. Pour la perdrix rouge, sur les dix territoires suivis, les trois années de recensements montrent une certaine stabilité du nombre de mâles chanteurs pour les territoires concernés, ce qui constitue un indicateur encourageant à poursuivre nos actions. En ce qui concerne le faisane commun, cinq territoires du Nord Charente sont suivis avec des résultats positifs.

Les derniers mois de l'année 2019 et les premiers mois de 2020 ont été très intenses dans les services avec le montage et le dépôt des premiers dossiers d'écocontribution où la commission a été particulièrement mise à contribution. La pluralité et la transversalité des thématiques traitées ainsi que la diversité des actions mises en valeur doivent permettre à terme de valoriser nos savoirs faire et nos compétences. L'enveloppe financière qui nous sera allouée n'est pas encore connue précisément à ce jour mais elle nous permettra, c'est une certitude, de déployer encore davantage nos actions en faveur du petit gibier, véritable « poumon » pour le patrimoine cynégétique charentais.



Face aux enjeux d'évolution des territoires, le rapprochement avec nos partenaires de toujours, les agriculteurs continuent de s'opérer avec un renforcement des relations avec la Chambre d'Agriculture. Ainsi, est en cours de finalisation la préparation d'une convention cadre entre la FDC16 et la Chambre d'Agriculture qui mettra en lumière les actions positives en faveur de la petite faune et de l'agriculture à travers des actions communes de communication entre nos deux structures. Ce projet mis en attente par l'actualité sanitaire sera relancé dès que possible afin d'être finalisé par une signature officielle où les médias seront conviés.

Aménagements

Du côté des aménagements à proprement parler, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Avec pas moins de 1 151 hectares contractualisés en 2019, les 132 contrats agro-cynégétiques signés avec les exploitants agricoles se décomposent ainsi :

- 49 ha de cultures mellifères.
- 818 ha de cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN).
- 284 ha de maintien des chaumes de céréales.
- Soit environ la valeur de trois terrains de footballensemencées par commune.



Le réseau Agrifaune continue de faire son petit bonhomme de chemin avec une convention régionale reconduite pour l'année 2020. En Charente, les deux actions phares menées à titre expérimental en partenariat avec la Chambre d'Agriculture sur trois ans (2019, 2020 et 2021) visent à :

- L'implantation de bandes fleuries en bordure et dans les parcelles agricoles, leurs suivis faunistiques et agronomiques. 1 ha de bandes mellifères a été implanté sur 2 exploitations agricoles.

- L'implantation de couverts intermédiaires dans les vignes (plus couramment dénommés « engrais verts »), leurs suivis faunistiques et agronomiques. 40 ha de couverts intermédiaires ont été implantés sur 5 exploitations viticoles.
- Pour rappel, l'objectif de ces actions est d'acquérir des références agronomiques et faunistiques sur ces types d'aménagements pour, éventuellement, les promouvoir auprès du monde agricole.

Qualité des oiseaux

Je souhaite évoquer avec vous un sujet qui me tient tout particulièrement à cœur, c'est celui de l'amélioration de la qualité des oiseaux de repeuplement et des opérations de réintroduction et/ou de renforcement de populations de petit gibier, thème central de notre Projet Associatif Petit Gibier (PAPG) n°2 qui arrivera à échéance le 30 juin 2020.



En fin d'année 2019, la FDC16 a rencontré l'ensemble des éleveurs de gibier charentais afin d'évoquer avec eux la création et la mise en place d'une charte de qualité petit gibier permettant à tous les protagonistes, FDC16, présidents de sociétés de chasse communales et privées, éleveurs... de formaliser les attentes et les engagements de chacun pour s'assurer d'avoir sur le long terme des oiseaux de qualité tous particulièrement adaptés à une acclimation sur le terrain, fondements mêmes des opérations financées par la FDC16 dans le cadre des PAPG.

Je dois avouer que sans être alarmiste, l'interdiction des lâchers de tir et la pureté génétique des oiseaux semblent se dessiner peu à peu et il me semble pertinent de se préparer à ces échéances.

Banni désormais de notre vocabulaire, le terme « espèces nuisibles » a été remplacé par le législateur par le terme « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts », sous l'acronyme ESOD. Pour notre département, nous avons réussi, non sans difficultés à maintenir le classement du renard, de la fouine, du corbeau freux, de la corneille noire sur l'ensemble du département. La régulation de la pie bavarde, n'étant possible quant à elle que sur 48 communes identifiées par les projets petit gibier dans le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2018-2024.

L'étourneau sansonnet a disparu de la liste départementale avec un constat partagé, nous manquons cruellement d'éléments de dégâts agricoles, données primordiales pour la justification des demandes de classement. A l'avenir, nous allons devoir mobiliser toutes les forces vives pour conserver cette liste qui dans certains départements a fondu comme peau de chagrin. Affaire à suivre...



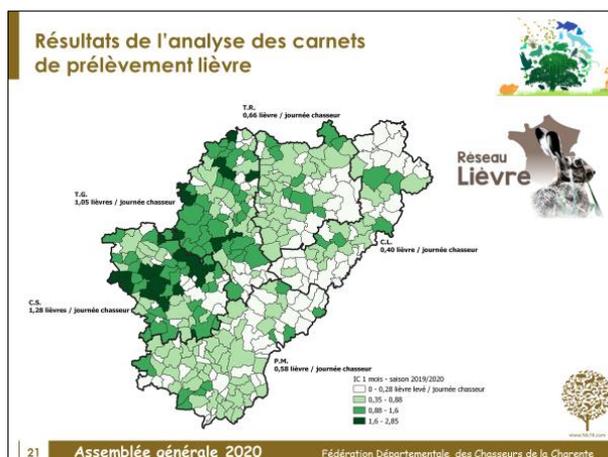
Comme j'ai coutume de l'évoquer régulièrement chaque année, la régulation des prédateurs est un préalable indispensable, tout comme l'aménagement du territoire, l'agrainage en hiver, le suivi tout au long de l'année. La période de confinement prolongé, l'impossibilité de réguler ces prédateurs, va nous imposer dans les mois à venir, à redoubler d'efforts pour juguler les populations de renards, mustélidés et autres corvidés. Je sais pouvoir compter sur vous, mes chers présidents de sociétés de chasse communales et privées qui œuvrez toute l'année sur vos territoires pour relever ce défi. J'en suis intimement convaincu, le petit gibier sédentaire doit retrouver une place de choix dans le paysage. Certes, ce ne sera pas facile mais ensemble, nous pouvons y arriver.

Point sur l'espèce lièvre

Le lièvre tient toujours une place importante dans le paysage cynégétique charentais. C'est à ce titre, que des moyens humains et financiers importants sont déployés chaque année pour assurer un suivi sur de nombreuses communes charentaises. Le suivi départemental montre une certaine stabilité des effectifs recensés en hiver depuis 2008, malgré des différences significatives de niveaux de populations suivant les unités paysagères, y compris pour des communes limitrophes.



L'année 2019-2020 a été marquée par la mise en place d'un nouveau carnet de prélèvement lièvre déployé à l'échelle du département et rendu obligatoire par décision de l'assemblée générale 2019. 9 869 carnets ont été délivrés pour 4 827 carnets retournés soit un taux de retour de 49 %, résultat prometteur s'il en est pour la première année de lancement.



Une saisie de l'ensemble de ces carnets a été possible pendant la période de confinement due au COVID19 et les premiers résultats obtenus sont très intéressants :

- 360 communes pour lesquelles nous avons au moins un carnet saisi.
- 62 % des carnets ont été saisis sur les unités cynégétiques Champagne Saintonge et Terres de Groies, bastions historiques de l'espèce à l'échelle départementale.
- 66 % des lièvres ont été prélevés sur ces deux mêmes unités cynégétiques.
- 3 277 lièvres prélevés sans aucune extrapolation des résultats.
- Un prélèvement moyen de 0,74 lièvre par chasseur.
- 51 % du tableau global réalisé sur le premier mois de chasse, ce qui démontre l'intérêt d'avoir une photographie à un instant de la réussite de la reproduction et du taux de survie des jeunes levrauts. Les suivis par indice cynégétique d'abondance (ICA) testés depuis plusieurs saisons sur certains territoires pilotes attestent du bien fondé de cet indicateur dont nous allons essayer de nous inspirer à l'avenir comme outil de gestion à part entière.

Projet associatif petit gibier n°3

Début 2020, les premières esquisses du PAPG n°3 commençaient à prendre forme. A force de réunions de travail, de réflexions croisées, une mouture est née avec l'élaboration d'un nouveau PAPG mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité du petit gibier et de son habitat. Nonobstant la poursuite des actions déjà réalisées lors des PAPG n°1 et 2, la FDC16 va continuer à accompagner les territoires volontaires à travers des conseils techniques et un appui financier. Bien évidemment, cette enveloppe budgétaire n'étant pas extensible, ces financements seront attribués selon des critères que nous allons devoir mettre en place en fonction des objectifs que nous souhaitons atteindre ensemble.



Notre volonté est bel et bien d'aboutir à des « projets d'excellence » servant de vitrines. A ce titre, l'espèce faisan est celle sur laquelle nous allons essayer d'investir le plus parce que c'est probablement celle avec laquelle les résultats pourraient être les plus significatifs et rapidement. La Fédération Nationale des Chasseurs ayant annoncé lors de son séminaire d'Orléans que 2020 serait l'année du faisan en France, la Charente souhaite s'intégrer dans cette démarche en s'appuyant sur les expériences réussies d'autres départements et en s'enrichissant également des échecs afin de ne pas les reproduire. Dans le même temps, les projets relatifs au canard colvert vont également être relancés. Une présentation détaillée sera faite dès lors que la version PAPG n°3 sera terminée.

Appel à candidature

Le dynamisme de la Commission Biodiversité et Aménagement des Territoires ne faiblit pas avec une participation de plus en plus nombreuse des membres. Un tour du département a été organisé entre le mois de juillet 2019 et le début de l'année 2020 dans les cinq unités cynégétiques que compte la Charente.

Unité cynégétique	Date de la réunion	Nombre de mails envoyés	Nombre de mails ouverts	Nombre de territoires présents
Champagne et Saintonge	09/07/2019	92	68	30
Périgord et Montmorélien	28/10/2019	205	132	3
Terres Rouges	26/11/2019	98	74	19
Terres de Groies	05/12/2019	77	63	24
Chataigneraie Limousine	14/01/2020	104	69	10
TOTAL		576	406	86



Ces réunions décentralisées ont permis de prendre le « poult » des responsables locaux en matière de petit gibier, répondre à leurs interrogations, évoquer les pistes d'avenir et présenter le nouveau maillage que souhaite mettre en place la FDC16 à l'instar de ce qui a été fait avec les sous unités cynégétiques (SUC) pour le grand gibier.

Un appel à candidature a ainsi été lancé pour constituer un réseau de représentants locaux à l'échelle de chaque unité cynégétique. D'ores et déjà, je suis ravi de vous annoncer que plusieurs responsables se sont empressés de s'inscrire pour intégrer cette nouvelle organisation. Pour ce faire, c'est très simple, il vous suffit d'envoyer votre candidature à Frédéric MAHE, technicien supérieur en charge de l'animation de ce pôle à mes côtés.

Remerciements

Je tiens à remercier mes collègues administrateurs qui ont voté à l'unanimité la continuité du projet associatif petit gibier. Cela démontre clairement que la FDC16 en a fait un axe prioritaire de sa politique générale.

Je tiens à saluer tout notre personnel fédéral qui s'investit pleinement pour répondre au mieux à toutes vos sollicitations et vous proposer une gestion durable du petit gibier. Un grand merci aux bénévoles de terrain qui s'activent tout au long de l'année pour aménager leurs territoires.

Enfin un remerciement tout particulier aux membres de la Commission Biodiversité et Aménagement des Territoires qui travaillent de concert avec et pour la FDC16 pour faire avancer le beau projet du retour du petit gibier dans nos plaines charentaises.

Merci à tous pour leurs contributions respectives.